

Intersyndicale des cheminots de Midi Pyrénées

INTERVENTION au CESR du 20 Octobre 2010 (Jean-François Agrain)

Monsieur le Président du CESR
Mesdames, Messieurs les Conseillers
Chers Amis et chers Camarades

Dans ce débat sur la conjoncture économique et sociale en Midi Pyrénées, il ne vous aura pas échappé qu'une réforme des retraites en débat au Sénat actuellement en est un élément majeur.

Aujourd'hui cela fait 9 jours que les cheminots, avec d'autres salariés du privé et du public, ont cessé le travail pour combattre la réforme des retraites du Gouvernement Sarkozy.

Depuis le mois de mai, une majorité écrasante du peuple français rejette cette réforme. 70% de nos concitoyens et plus de 3 millions de manifestants affirment vouloir maintenir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Face à cela, un Gouvernement complètement autiste, « droit dans ses bottes » comme aux plus belles heures des dictatures, avec comme seul soutien, le MEDEF. Cette attitude, complètement inconsciente et dangereuse n'augure rien de bon pour notre pays.

L'ensemble des salariés et la jeunesse en France ne s'y sont pas trompés. Cette réforme est marquée du sceau de l'injustice et aggravera, si elle est promulguée, les inégalités.

- **Le report des âges légaux (de 60 à 62 ans pour l'ouverture des droits et de 65 à 67 ans pour l'annulation de la décote)** pénaliserait les salariés ayant commencé à travailler jeunes, aggraverait la situation de ceux ayant des carrières incomplètes, en particulier les femmes, entraînerait un prolongement du chômage pour de nombreux salariés, reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux;
- **Augmenter la durée de cotisations** entrainerait la baisse du niveau des pensions.
- **La pénibilité du travail n'est pas reconnue**, notamment ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés;
- **Les fonctionnaires** subiraient une double peine par une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.

Au total, **le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités, ni au besoin de financement.**

Pourtant, une autre réforme préservant les acquis des salariés est possible.

Des solutions de financement existent

Quelques exemples :

- ↪ Taxer les produits financiers des entreprises rapporterait **30 Milliards €**
- ↪ Une contribution sur l'intéressement, les stocks options et participations rapporterait **10 Milliards €**
- ↪ La mise en œuvre d'une autre politique de l'emploi (1 million d'emplois) c'est **5 Milliards €** de cotisations supplémentaires pour la retraite par répartition
- ↪ La suppression du bouclier fiscal, qui ne bénéficie qu'aux plus hauts revenus et voilà **15 milliards €** de récupérables en trois ans
- ↪ La suppression des exonérations de cotisations patronales (sauf *aux PME et TPE*) ou leur modulation en fonction de leur politique de l'emploi, c'est: **30 Milliards €** d'économisés
- ↪ Le redéploiement des cotisations chômage permet de récupérer: **5 milliards €** supplémentaires

N'en déplaise à quelques économistes proches du Gouvernement, notre pays est riche. Le problème majeur réside dans la répartition de ses richesses. Pour exemple, dans les années 80, la part des richesses produites redistribuées dans les salaires était de 71%. Dans les années 2000, elle n'est plus que de 60%. L'écart a servi à engraisser les actionnaires. Il est grand temps de mettre fin à ces privilèges scandaleux.

Cette réforme des retraites aggravera la situation des jeunes, rentrant sur le marché du travail.

Sur notre région, le chômage a augmenté de 2,3%. En début d'année 2008 il était de 7,3%, fin d'année 2009 il est de 9,5%.

Il est à craindre que la mise en œuvre de cette réforme n'arrange pas la situation.

Je peux évoquer aussi l'évolution du nombre de dossiers de surendettement qui ne manquera pas, malheureusement, d'augmenter avec la baisse prévisionnelle du montant des pensions de réversion.

Autre fait remarquable, le chômage chez les femmes qui, sur notre région, est de 52,5%. C'est une des raisons qui pénalise lourdement le montant des pensions que touchent nos consœurs.

Il est à noter, sur le sujet, les manipulations exercées par le Gouvernement. A grand coup de propagande payée par le contribuable, les équipes sarkozystes annoncent des mesures exceptionnelles pour les femmes, sous le vocable « la retraite des mères est améliorée ».

9 mesures sont présentées comme issues de la réforme alors qu'elles existent déjà.

Mais pire, on nous annonce vouloir lutter contre les inégalités de salaire entre hommes et femmes alors que les mesures prises ne sont, ni plus ni moins qu'un recul social et bien sûr d'un cadeau au patronat.

En fait, les députés de l'UMP ont voté un amendement remettant en cause la loi actuelle visant un alignement des salaires au 31 décembre 2010.

Les employeurs qui, jusque là, n'avaient rien fait pour établir l'égalité de traitement, gagnent ainsi un an et, comble de cynisme, ils pourront échapper aux maigres pénalités en adoptant un simple « plan d'action » qu'ils auront décidé unilatéralement.

Nous pourrions rajouter dans le tableau des mensonges, les annonces du Ministre Woerth.

« Notre réforme est juste ».

→ Faux, elle accentue les inégalités. L'espérance de vie après 60 ans est de 19 ans pour un ouvrier et de 25 ans pour un cadre supérieur. De plus, le Gouvernement prétend qu'un effort financier conséquent sera demandé aux hauts revenus, à ceux du capital et aux entreprises.

Il estime ces recettes nouvelles à 4,4 milliards alors que l'effort demandé aux salariés se monte à 22,6 milliards, soit 85% de la contribution.

« La réforme permettra de maintenir le niveau des retraites »

→ Faux, le Conseil d'orientation des retraites a démontré que le taux de remplacement des revenus d'activité baisserait dans des proportions considérables du fait des réformes successives. Il chiffre cette chute à hauteur de 25%.

« La réforme serait bonne pour l'emploi »

→ Faux, 3 personnes sur 5 âgées de 55 à 59 ans occupaient un emploi en 2008. Sachant que près de la moitié des chômeurs âgés de plus de 55 ans sont toujours sans travail 6 mois après leur licenciement, par quel miracle le recul de l'âge de la retraite leur permettra-t-il de retrouver un emploi ?

Sans parler des jeunes qui attendent les emplois libérés plus tardivement par leurs aînés.

« Cette réforme serait faite dans l'intérêt des jeunes générations »

→ Faux, il n'est rien prévu par la loi pour valider les périodes d'études ou de précarité. Pour preuve, les jeunes âgés aujourd'hui de 30 ans n'ont pu valider en moyenne que 30 trimestres.

La réforme projetée va aggraver cette situation.

« La pénibilité serait reconnue »

→ Encore faux, présenté comme une avancée sociale majeure, excusez du peu !, elle ne concerne que les salariés ayant une incapacité permanente de travail reconnue d'au moins 20% et la possibilité de départ offerte à ces travailleurs ne serait pas avant 60 ans.

La pénibilité au travail c'est autre chose et elle touche, au bas mot, 15% des ouvriers de notre pays.

Enfin, « les régimes spéciaux ne seraient pas touchés »

→ Faux et archi faux

Le projet de loi stipule que le relèvement de l'âge de la retraite débutera au 1^{er} janvier 2017 ce qui signifie que les salariés nés après 1957 (IEG, RATP ...) et après 1962 (cheminots) subiront à raison de 4 à 24 mois supplémentaires un report de leur âge de départ à la retraite.

Ce qui, par contre, reste vrai.

C'est que cette réforme est une des plus dures en Europe, que la durée de cotisation sera parmi les plus élevées, que l'addition sera la plus lourde pour les salariés et qu'un nouveau recul de l'âge de départ en retraite est d'ores et déjà prévu après 2018.

Mesdames, Messieurs, les salariés en grève sont venus vous rencontrer ici, aujourd'hui. Ils ne sont ni casseurs, ni terroristes, mais ils sont souverainement agacés par ce Gouvernement de menteurs, de magouilleurs et de profiteurs.

→ Menteurs : la preuve vient d'être faite

→ Magouilleurs parce que sans vergogne ! Ils manipulent les chiffres de manifestants et de grévistes sans parler de sombres affaires en cours

→ Profiteurs, parce que depuis l'élection de Sarkozy jamais l'injustice sociale n'a été aussi grande, l'écart entre riches et pauvres aussi important.

Les copains et les courtisans sont servis au détriment de la population. Pour preuve, espérant que cette réforme en l'état passe, le frère Sarkozy, patron du groupe d'assurances Médéric, prépare déjà pour janvier 2011 un consortium d'assurances privées de retraite par capitalisation.

La retraite à 60 ans est, avec les congés payés et la sécurité sociale, un des acquis majeurs de notre pays. Elle doit être défendue. Nous nous y attelons.

Le Gouvernement doit revoir sa copie, arrêter le processus de vote, retirer son projet et ouvrir enfin de véritables négociations avec tous les acteurs sociaux.

Il en va de notre avenir et de celui de nos enfants.

Je ne me suis pas exprimé aujourd'hui devant vous en tant que représentant Cgt au CESR. J'ai pris la parole au nom de l'intersyndicale régionale des cheminots en grève, c'est-à-dire au nom de la CGT, CFDT-FGAAC, UNSA Cheminots, SUD Solidaire, FO.